
Administration Communale

Séance du 23 juin 2014.-

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/14/06/14/SH

14. Demande de transport de l'école libre Saint-Joseph de Carnières pour se rendre au Zoo de Maubeuge en France le jeudi 26 juin 2014 – Examen – Décision.-

Sont présent(e)s : MM. MOUREAU Christian, Bourgmestre – Président, MM. DEVILLERS François, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA Gerardo, Echevins, M. FACCO Giorgio, Président de Cpas, M. FAUCONNIER Jacques, MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mmes GONZALEZ-MOYANO Astrid, MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe, Mme VANDENBRANDE Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, Mme PERNIAUX Cynthia, MM. ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, CHEVALIER Logan, CHIAVETTA Salvatore, Mmes CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX Géraldine, Conseillers communaux et M. LAMBRECHTS Jean-Louis, Directeur général f.f.,

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu qua la Commune de Morlanwelz met à la disposition des écoles fondamentales de l'entité un service de transport par autocar ;

Attendu que les demandes relatives aux transports vers l'extérieur des frontières du Royaume doivent faire l'objet d'une autorisation du Conseil communal ;

Vu la demande introduite par l'école libre Saint-Joseph de Carnières sollicitant l'autorisation de se rendre une journée au Zoo de Maubeuge en France ;

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;

DECIDE, à l'unanimité ;

Article 1 – D'autoriser l'autocar communal à quitter le pays pour se rendre une journée au Zoo de Maubeuge en France avec les élèves de l'école libre Saint-Joseph de Carnières.

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général f.f.,
(s). J-L. LAMBRECHTS

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général f.f.,
J-L. LAMBRECHTS

La Bourgmestre f.f.,
J. INCANNELA